

LA PRESSE



STÉPHANIE GRAMMOND
L'ENVERS DES RÉCOMPENSES
DE VOTRE CARTE DE CRÉDIT
PAGE 6

RÉNOVATION DU PARC OLYMPIQUE
UNE FACTURE DE 400 MILLIONS
EN 20 ANS
PAGE 4

AFFAIRES

EXCLUSIF COSTCO
UN NOUVEAU CONCEPT AU CANADA
L'AUTOMNE PROCHAIN PAGE 4



S&P TSX 13 951,45 +65,02 (+0,47%)	S&P 500 2065,30 -10,51 (-0,51%)	DOW JONES 17 773,64 -57,12 (-0,32%)	PÉTROLE 45,92 \$US -0,11 \$US (-0,24%)	DOLLAR 79,69 €US STABLE
--	--	--	---	--------------------------------------

LES BUREAUX EXEMPLAIRES DE MONTRÉAL

Le Grand Montréal compte un nombre grandissant de bureaux qui attirent l'œil et qui confèrent un environnement inspirant et stimulant pour qui y travaille. *La Presse* en a ciblé trois qui comblent les employés et obtiennent le sceau d'approbation de nos trois expertes.

NOTRE DOSSIER EN PAGES 2 ET 3



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

CE QUE ÇA PREND POUR DIRIGER VOTRE ENTREPRISE.



Ce que ça prend pour y arriver.
postescanada.ca/cequecaprend

Inscrivez-vous à Solutions pour petites entreprises de Postes Canada^{MC} et économisez jusqu'à 28 % sur les tarifs d'expédition*.

Inscrivez-vous GRATUITEMENT au bureau de poste ou en ligne.



Solutions pour petites entreprises

* Certaines conditions s'appliquent. Solutions pour petites entreprises de Postes Canada^{MC} est une marque de commerce de la Société canadienne des postes.

LA PRESSE AFFAIRES

LIGHTSPEED

QUAND LE PHÉNIX
ENTRE DANS L'HISTOIRE

ISABELLE MASSÉ

Montréal et ses environs regorgent de bureaux épatants et raffinés. Lorsque trois expertes réunies par *La Presse* ont débattu de la question, il y avait au départ une soixantaine de propositions sous leurs yeux! Des espaces imaginés et construits au cours des trois dernières années qui montrent le génie d'exécution, de conception et de créativité des firmes d'architectes et de design d'ici. Et qui témoignent d'un arrimage réussi entre l'expertise des professionnels et les désirs de ceux qui habitent ces espaces.

Trois projets porteurs ont finalement été sélectionnés.

«On a trois bâtiments de trois époques différentes, note Odile Hénault, critique d'architecture et ex-présidente de l'Ordre des architectes du Québec. Début du siècle précédent dans un espace majestueux, années 50 dans un bel immeuble de la période moderne et années 90 dans un secteur industriel.»

C'est la technologique LightSpeed qui a fait le choix du «début du siècle précédent» quand, pour son dixième anniversaire l'an dernier, elle a fait sienne l'histoire de la gare Viger.

Avec la firme ACDF Architecture, elle a installé ses 190 employés dans l'immeuble

datant de 1897, en prenant soin de conserver l'héritage du bâtiment. Un choix d'abord pratique.

«S'établir ici nous donnait la possibilité d'occuper plusieurs étages lors d'éventuels agrandissements, explique Dax Dasilva, président et fondateur de l'entreprise spécialisée dans les solutions informatiques pour les détaillants. En un an, on a embauché une centaine d'employés. En septembre, 11 000 pieds carrés supplémentaires s'ajouteront, au premier étage de l'immeuble. Et les étages 5, 6 et 7 sont réservés pour nous.»

Mais LightSpeed étant une «tech», il fallait mettre en valeur sa spécificité! Les ascenseurs s'ouvrent ainsi sur une réception spectaculaire avec un logo qui se déforme, des postes de travail qui appellent à la confiance, puis une cafétéria conviviale qui ceinture une fausse piscine et un grand phénix qui déploie ses ailes multicolores. «On a vraiment mis le paquet dans l'aire publique, admet l'architecte Joan Renaud, d'ACDF. LightSpeed voulait un aménagement ouvert pour les grands rassemblements et les annonces.»

Les mentions (Fast Company, Best of Year Award d'Interior Design, Grands Prix du Design) ne se sont pas fait attendre! «Notre projet a énormément de visibilité, mais le bâtiment est si incroyable! lance Joan Renaud. Pourtant, on s'y est juste inséré de façon ponctuelle et anecdotique pour créer un lieu d'échange et d'image de marque.»



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Avec la firme ACDF Architecture, LightSpeed a installé ses 190 employés dans l'immeuble de la gare Viger datant de 1897, en prenant soin de conserver l'héritage du bâtiment.

Car passé la réception, on sent la brique et l'histoire du bâtiment. «Nous représentons la nouvelle économie, mais campée dans l'héritage de Montréal, estime Dax Dasilva. Notre cigar lounge, par exemple, représente bien l'esprit d'un édifice qui a 117 ans. La brique originale, pas réparée, les foyers, les poutres d'acier...

Nous souhaitons conserver la beauté brute des lieux tout en reflétant la modernité.»

«Il fallait habiter l'espace tel quel, estime Joan Renaud. Le squatter! Nous avons conservé l'aspect artéfact du lieu pour donner de la valeur aux éléments qui rappellent l'histoire, tout en y faisant des insertions franches et contemporaines.»

La beauté et l'originalité de l'aménagement valent leur pesant d'or pour une entreprise qui souhaite retenir ses employés. «La concurrence des bureaux de cette industrie est féroce, rappelle Joan Renaud. On veut retenir les employés. Chez LightSpeed, la diversité des aménagements fait en sorte que leurs journées de travail deviennent moins longues.»

L'AVIS DE NOS EXPERTES

«On propose une manière d'habiter différemment. Les gestes posés sont à la fois forts et respectueux. J'apprécie beaucoup l'idée de transformation de l'image graphique de l'entreprise en une expérience spatiale ludique», dit Sylvie Perrault.

«Le lieu joue pour beaucoup, estime Ginette Gadoury. Un véritable cadeau architectural! L'aménagement n'aurait pu être qu'une copie du dernier siècle, mais on a fait preuve de dextérité en juxtaposant les éléments bruts aux contemporains. Ça démontre les compétences et la maturité d'ACDF.»

«Même si je ne peux m'empêcher d'avoir une nostalgie par rapport à ce qu'a été le lieu, la récupération est absolument géniale, dit Odile Hénault. On a été très original dans la façon de traiter l'accueil. Cet espace peut être transformé rapidement. Le projet reflète le dynamisme et la créativité de Montréal dans le domaine techno. Et ce, sans être trop chargé. Cette retenue est agréable.»

SERVIER CANADA

LA RECHERCHE CLINIQUE

ISABELLE MASSÉ

Les parcs industriels et secteurs éloignés des centres-villes, bien souvent homogènes, abritent de plus en plus la créativité de professionnels de l'architecture et du design. Le nouveau bâtiment du Centre d'excellence en recherche clinique de Servier Canada, érigé dans les arbres de la Cité de la Biotech de Laval, témoigne de cette intention d'apporter une signature forte, peu importe la vocation de l'entreprise.

«Allez-y avec la créativité! conseille Ginette Znack, directrice, administration, de Servier Canada. Ajoutez de la couleur! Pour notre bâtiment, on voulait quelque chose de distinctif.»

Pour arriver à une telle distinction, Servier a accepté la proposition architecturale de la firme NFOE. À l'intérieur d'une façade revêtue de bardeaux d'aluminium se love un imposant atrium baigné de lumière.

«C'est non seulement un espace pour se réunir et interagir, mais pour avoir un contact quotidien avec la nature, le ciel et la forêt», dit l'architecte et chargée du projet Christine Hudon, de NFOE.

Au fond de l'espace se dresse un escalier sculptural bleu fait d'un matériau souple. «C'est un geste assez fort, explique Christine Hudon. Originellement, il devait être en bois, mais on a eu des contraintes budgétaires. Le bleu évoque le logo de Servier et on a ainsi eu recours à l'architecture pour le représenter. On a adopté une approche créative pour solutionner une contrainte.»

«Au départ, il y a eu une crainte, avoue Ginette Znack. Mais on a fait confiance aux architectes et on s'est adaptés. Notre directeur général l'a trouvé beau instantanément!»

Des salles de conférence se projettent aussi dans l'atrium, formant des blocs qui semblent vouloir sortir du mur.

«Elles dynamisent l'espace et créent un élément d'intérêt, estime Christine Hudon. C'est agréable d'être dans ces salles vitrées où on sent la lumière. On a un contact avec l'extérieur, même si on est au milieu du bâtiment.»

Construit en 2014, le bâtiment jouxte un premier pavillon érigé en 1994 et dans lequel se trouvaient essentiellement des bureaux fermés. «On avait besoin de 115 places, raconte Ginette Znack. On voulait quelque chose de fonctionnel et facile à entretenir. Et on recherchait des espaces ouverts.»

«L'idée n'était pas d'entrer en compétition avec le bâtiment de 1994, poursuit Christine Hudon. L'agrandissement s'est effectué dans un souci de respect et d'intégration du contexte existant.»

La direction souhaitait néanmoins uniformiser les deux environnements de travail. «Pour ne pas faire

EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA



ALEXANDRE FARIA

M. Faria est le vice-président responsable de la direction et de la gestion du développement des affaires à Exportation et développement Canada (EDC), pour toute la région du Québec. Son mandat est d'aider les compagnies québécoises à réussir sur le plan international.

Depuis son arrivée chez EDC en 2004, M. Faria a occupé plusieurs postes de direction, comme celui de directeur régional, Développement des affaires, à notre bureau de

Montréal. Plus récemment, il était directeur régional de la souscription, où il gérait une équipe de souscripteurs chargés de fournir des produits d'assurances et de cautionnement, ainsi que des solutions de financement pour la région du Québec.

Auparavant, M. Faria a travaillé plus de 15 ans pour une grande banque canadienne, principalement dans le secteur du financement aux entreprises.

M. Faria est titulaire d'un baccalauréat en commerce international de l'Université Concordia et d'un MBA de l'Université de Sherbrooke.

Organisme de financement du commerce extérieur du Canada, EDC offre des solutions de financement et d'assurance au pays et partout ailleurs dans le monde afin d'aider les entreprises canadiennes de toutes tailles à profiter des débouchés sur le marché international. En tant que société d'État exerçant ses activités dans un souci de rentabilité et appliquant des principes commerciaux, EDC travaille avec des institutions financières des secteurs privé et public dans le but de renforcer la capacité des entreprises canadiennes de s'implanter sur les marchés étrangers et d'y investir.

Canada



LES EXPERTES-CONSEILLÈRES CONSULTÉES



GINETTE GADOURY

Coprésidente de l'Agence PID, qui produit le SIDIM et les Grands Prix du Design



ODILE HÉNAULT

Critique d'architecture et ex-présidente de l'Ordre des architectes du Québec



SYLVIE PERRAULT

Architecte, fondatrice d'Atelier Urban Face et présidente de l'Association des architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ)

PHOTOS BERNARD BRAULT, LA PRESSE

CRITÈRES DE SÉLECTION

- > Originalité de la conception, du design, du choix et de la mixité des matériaux;
- > Pérennité du design;
- > Respect de la nature et des valeurs de l'entreprise;
- > Utilisation des espaces;
- > Confort des lieux;
- > Prise en compte des façons de travailler aujourd'hui: espaces ouverts, espaces collaboratifs, luminosité, environnement sans papier, environnement branché.

LA FONDATION PIERRE ELLIOTT TRUDEAU

LES DOCTORANTS EN TERRE DE RAFFINEMENT

ISABELLE MASSÉ

En déménageant ses bureaux en 2014, la Fondation Pierre Elliott Trudeau a fait un pas vers la lumière. D'une maison victorienne de l'avenue du Docteur-Penfield, à Montréal, ses 10 employés ont élu domicile dans un espace totalement différent, de 6000 pieds carrés, sié dans un édifice datant de 1953. « On a un lieu ouvert, lumineux, propice aux échanges informels, à la libre circulation des idées, à l'apprentissage et aux sessions de remue-méninges », énumère Élise Comtois, directrice générale de la Fondation.

Pensé par l'Atelier TAG, l'aménagement témoigne avec finesse et une très grande élégance de la mission de la fondation, qui notamment octroie des prix de recherche en sciences humaines et sociales et accorde des bourses d'études doctorales. Dans un espace vide, il a fallu créer un endroit inspirant. « On avait un souci de modernité tout en s'encrant dans l'âge de l'édifice », dit Élise Comtois.

Elle ne devait pas être cachée derrière la réception, car on souhaitait célébrer l'aspect de communauté de la Fondation. Il fallait voir cette salle, symbole d'engagement. »

Celle-ci est ceinturée par un long mur en érable torréfié, emblème canadien, « un matériau symbolique et identitaire », résume Manon Asselin. Par souci d'intimité, ce bureau étant meublé de lumière naturelle et presque essentiellement entouré de murs en verre, on a installé un grand rideau sur lequel s'exposent plusieurs citations de Pierre Elliott Trudeau.

« Sur Docteur-Penfield, notre salle de réunion était toute en boiserie, se remémore Élise Comtois. On savait qu'on n'allait pas pouvoir reproduire un tel cachet ici, mais on tenait à un clin d'œil. Cette salle rappelle l'étincelle intellectuelle de M. Trudeau. »

Comme des gens travaillent à temps plein dans cet espace, des bureaux et des salles de conférence fermés s'alignent le long des fenêtres. Mais leur aménagement n'a pas eu à sacrifier la lumière.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Comme des gens travaillent à temps plein à la Fondation Pierre Elliott Trudeau, des bureaux et des salles de conférence fermés s'alignent le long des fenêtres. Mais leur aménagement n'a pas eu à sacrifier la lumière.

« Ce nouvel environnement a donné un second souffle à l'équipe. Il a changé l'ambiance et la façon de collaborer les uns avec les autres. »

— Élise Comtois, directrice générale de la Fondation Pierre Elliott Trudeau

« C'était intéressant de se prêter à cette transformation dans un espace existant, indique l'architecte et chargée de projets Manon Asselin, d'Atelier TAG. C'était aussi une première pour les employés de s'adapter à ce type d'espace moderne. »

Au cœur de l'espace, une grande salle tient lieu de bibliothèque et de poste de rendez-vous pour des séminaires et remises de doctorats. « Une telle salle de séminaires nous semblait porteuse, dit Manon Asselin.

« Ce nouvel environnement a donné un second souffle à l'équipe, affirme Élise Comtois. Il a changé l'ambiance et la façon de collaborer les uns avec les autres. On a toutefois fait le choix de bureaux fermés, en lien avec des études récentes, à cause du travail intellectuel qui nécessite de la concentration. C'est important de pouvoir s'isoler. Ce qui n'empêche pas les gens de se retrouver dans les aires communes. »

L'AVIS DE NOS EXPERTES

« Il y a un raffinement, un minimalisme grâce à des matériaux exclusifs, nobles et intemporels qui ont une pérennité. Les bureaux proposent une atmosphère évanescence, presque immatérielle », souligne Sylvie Perrault.

« L'aménagement est discret, lumineux, éthéré, ajoute Odile Hénault. Une espèce de douceur émane des lieux. On a lié un endroit très esthétique à la réalité de la nature. Son design nous rappelle qu'on est dans un pays du Nord. On a ainsi l'impression que Pierre Elliott Trudeau aimait énormément la forêt. Pour moi, un espace bien dessiné doit passer le test de quelques années. Et on a cette impression avec ce projet. Probablement qu'il y a eu des sacrifices, mais l'espace créé est extrêmement intéressant. »

« Il y a une telle justesse des proportions et des couleurs, estime Ginette Gadoury. Il y a une touche de l'époque, tout en évitant de tomber dans les clichés. On sent qu'il y a eu beaucoup de recherche, une recherche pertinente, car on rappelle l'héritage de Pierre Elliott Trudeau de façon respectueuse. »

DANS LES ARBRES

de jaloux! lance en souriant Ginette Znack. Afin que tous puissent avoir de la clarté. »

Les bureaux de tous les employés sont désormais ouverts, qu'ils travaillent dans les espaces aménagés en 1994 ou en 2014. On ne s'en cache pas: il a fallu six mois aux gens pour s'adapter à leurs espaces sans portes.

Mais aujourd'hui, tous ont droit à la lumière du jour. Et le nouvel environnement de travail favorise les échanges, la synergie entre employés et l'innovation. « On a démocratisé la lumière naturelle, estime Christine Hudon. Ultimement, ce type d'aménagement favorise le bien-être des employés et leur productivité. »

L'AVIS D'UNE DE NOS EXPERTES

« Les architectes ont été à l'écoute des besoins des clients, dit Odile Hénault. Ils ont eu l'intelligence d'ouvrir les bureaux et de créer des espaces transparents. La difficulté était d'unifier les éléments disparates. On y est arrivé par une architecture sobre et sans imitations, sans nier l'existant. Dans l'ensemble, il y a une bonne atmosphère propice au travail. Car les espaces de bureaux laissent pénétrer l'environnement extérieur. Une employée m'a dit: "Jadore venir ici le matin!" »



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

Au Centre d'excellence en recherche clinique de Servier Canada, à Laval, la façade revêtue de bardeaux d'aluminium cache un imposant atrium baigné de lumière.



AVIS DE NOMINATION



Gilles Froment
Vice-président principal

M. Louis Frenette, président et chef de la direction de Parmalat Canada, est fier d'annoncer l'arrivée de M. Gilles Froment à titre de Vice-président principal, relations gouvernementales et industrielles, à compter du 16 mai 2016.

M. Froment apporte avec lui près de 20 ans d'expérience avec la Commission canadienne du lait, incluant les trois dernières années en tant que Chef de l'exploitation. Il détient une Maîtrise en économie agricole et est bien connu et respecté pour son travail et son engagement envers le secteur laitier canadien. Sa vaste expérience, sa connaissance des politiques et des programmes, son rôle de direction de divers comités de l'industrie laitière au Canada ainsi que son rôle de Président du Comité permanent sur les politiques laitières et l'économie de Fédération internationale du lait (FIL) et de celui de Président du Comité national FIL-IDF Canada, sont des grands atouts pour Parmalat Canada.

À propos de Parmalat

Fort d'un héritage de marques qui remonte à plus de 120 ans, Parmalat Canada commercialise une grande variété de produits alimentaires de qualité qui aide la population à mener une vie équilibrée. L'attachement de nos employés pour la qualité et l'innovation a permis à Parmalat Canada de devenir l'une des entreprises alimentaires les plus importantes et les plus dynamiques du pays, donnant du travail à plus de 2 900 personnes dans 17 sites de production réparties sur tout le territoire canadien. Parmalat SpA, notre société mère, est cotée à la Bourse italienne, à Milan, sous le symbole PLT.

www.parmalat.ca



Le Groupe
Jean Coutu
(PJC) inc.



Jean-Michel Coutu

Monsieur François J. Coutu, président et chef de la direction de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Jean-Michel Coutu, membre de la troisième génération de la famille Coutu, à titre de premier vice-président, opérations détail et distribution, rôle dans lequel il assumera la planification, l'organisation, le contrôle et la mise en œuvre des programmes opérationnels pour l'ensemble du réseau des pharmacies affiliées « Jean Coutu ».

Monsieur Jean-Michel Coutu possède un baccalauréat en pharmacie de l'Université du Rhode Island et les licences pertinentes à la pratique de la pharmacie au Québec ainsi qu'au Rhode Island. Il est membre de l'Ordre des pharmaciens du Québec. Il détient aussi un MBA du Babson College du Massachusetts. Il a été membre du conseil d'administration et a siégé au comité de financement de la Rhode Island Pharmacists Association durant trois ans. Il est présentement membre du conseil d'administration du Conseil québécois du commerce de détail (CQCD).

Avant de se joindre au Groupe Jean Coutu, monsieur Jean-Michel Coutu a travaillé chez McKesson Specialty à titre de directeur de comptes et chez McKesson Canada comme directeur marketing auprès des fabricants pharmaceutiques. Depuis son arrivée au Groupe Jean Coutu en janvier 2009, il a occupé successivement les postes de directeur principal, systèmes informatisés professionnels, de vice-président adjoint, systèmes informatisés professionnels, et de vice-président, opérations détail. De plus, il est actuellement propriétaire de deux pharmacies affiliées « Jean Coutu ».

À propos de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.

Le Groupe Jean Coutu est une entreprise renommée dans le domaine du commerce de détail en pharmacie au Canada. La Société exploite un réseau de 416 établissements franchisés au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Clinique, PJC Santé et PJC Santé Beauté et emploie plus de 20 000 personnes. De plus, depuis décembre 2007, le Groupe Jean Coutu possède Pro Doc Ltée, une filiale située au Québec, qui fabrique des médicaments génériques.

Pour de plus amples renseignements : www.jeancoutu.com

LA PRESSE AFFAIRES

RÉNOVATION DU PARC OLYMPIQUE

Une facture de 400 millions en 20 ans

ANDRÉ DUBUC

Quand il est question du Stade olympique, tout est gros. La facture associée à sa rénovation est en conséquence. Les contribuables paieront pas moins de 400 millions de dollars en 20 ans pour remettre aux normes le parc au grand complet.

Ce total ne tient même pas compte du toit à refaire, une facture additionnelle minimale de 150 millions.

Après 40 ans, le Parc olympique, un mastodonte d'une valeur de 4 milliards s'il fallait le reconstruire aujourd'hui, a besoin d'amour et doit être remis aux normes. S'il n'y a pas de contretemps, le Parc olympique sera beau comme un sou neuf pour son 55^e anniversaire en 2031.

« Oui, c'est beaucoup d'argent, mais c'est sur 15 ou 20 ans, dit Michel Labrecque, PDG du Parc olympique. Je vous ai donné le cycle long. Regardez le plan des investissements du gouvernement du Québec, qui totalise 90 milliards sur 10 ans.

« On a une obligation



Après 40 ans, le Parc olympique, un mastodonte d'une valeur de 4 milliards s'il fallait le reconstruire aujourd'hui, a besoin d'amour et doit être remis aux normes.

d'entretien. On ne s'en sort pas. Les chiffres font peut-être peur. Sur l'ensemble de l'actif du parc, sur l'ensemble

du gouvernement, c'est [dans l'ordre des choses].

« [Construire le Parc olympique] était légitime. Le

maire Jean Drapeau voulait les Olympiques. Le maire avait la légitimité politique. Les Montréalais y étaient favorables. Nos parents l'ont construit. Je veux avoir le même respect pour nos parents que je souhaite que nos enfants aient pour ce qu'on fait présentement. »

La Presse a rencontré le patron de la Régie des installations olympiques (RIO) au lendemain de la parution d'un article rapportant les réactions défavorables des visiteurs à l'endroit du Parc olympique, de la tour en particulier.

L'enquête de la Chaire de tourisme Transat de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM vient confirmer qu'une bonne proportion des Québécois honnissent le stade de Roger Taillibert.

La RIO, qui a entrepris un plan de relance des activités à partir de 2012, tient à dire qu'elle a bien compris le message et que les prochaines étapes de la rénovation viendraient corriger les principales lacunes dénoncées par les visiteurs.

Le gigantesque chantier a commencé vers 2010 avec une

ronde de travaux de 100 millions. L'aspect le plus visible de la première phase est la remise à neuf de la piscine olympique et du centre sportif. Le résultat final est réussi. M. Taillibert, 90 ans, l'a apprécié, semble-t-il. « Il était très ému parce que ses volumes sont respectés. Il a déclaré que pour lui c'était l'un des plus beaux centres sportifs et aquatiques », dit M. Labrecque.

Une deuxième ronde de travaux de 100 millions vient d'être autorisée pour les années 2016-2021.

L'argent servira à la réfection, la réparation et la mise aux normes de la tour de Montréal et au remplacement du funiculaire, arrivé à la fin de sa vie utile. Des travaux à la centrale thermique, la réfection de dalles de béton et des travaux sur des stationnements seront aussi faits dans cette phase.

Le nouveau funiculaire devrait être fonctionnel au plus tard au printemps 2019. Pour ce qui est de la rénovation de fond en comble du hall touristique et de l'observatoire au sommet de la tour, il faudra attendre en 2020-2021.

COSTCO

Un nouveau concept au Canada l'automne prochain

EXCLUSIF

MARIE-EVE FOURNIER

Costco se prépare à ouvrir un nouveau concept de magasin au Canada qui s'adressera principalement aux entreprises. Appelée Business Centre, la grande surface sera située à Scarborough, près de Toronto, a appris La Presse. L'inauguration est prévue pour l'automne prochain.

Tous les membres pourront y faire des achats. Mais les gros formats et l'assortiment visent clairement les entreprises comme les restaurants, les traiteurs, les petits hôtels, les *bed&breakfast*, les dépanneurs et les bureaux.

Par exemple, la sauce soya

et la salsa se vendent en chaudières. Le sucre en poches de 50 livres. Des agneaux entiers sont offerts au rayon de la viande. L'huile à moteur, les biscuits Oreo et les pots de mayonnaise peuvent être achetés à la palette.

À peu près tout ce qu'il faut pour équiper une cuisine professionnelle est offert: de la friteuse au cuisinier à riz, en passant par les réchauds, les coupes à vin et les tables. Costco Business Centre propose aussi une vaste sélection d'articles pour le bureau, de produits nettoyants commerciaux et de friandises. La viande et les produits laitiers seront vendus dans un immense espace réfrigéré. Des manteaux sont prêts pour y rendre le magasinage plus confortable.

« C'est un focus très grossiste, pour les PME. C'est surtout un entrepôt pour les livraisons. Aux États-Unis, quand tu rentres dans un Business Centre, il n'y a presque pas de clients sur le plancher. Le taux de commande par l'internet et par fax est très élevé. C'est un modèle d'affaires très différent », raconte le porte-parole de Costco au Canada, Ron Damiani.

Catégories exclues

Les Business Centre de Costco misent principalement sur « la nourriture, les marchandises diverses et les bonbons », précise l'entreprise dans un document promotionnel que nous avons pu consulter.

Ainsi, plusieurs catégories de marchandises sont carrément exclues: vêtements, jouets,

livres, boulangerie, bijoux. De plus, on n'y trouve pas de pharmacie, de centre du pneu, de restaurant, de boutique de lunettes.

Bref, la marchandise offerte ne sera pas le même que celle des Costco qu'on connaît. De fait, 80% des articles seront différents, même si l'on retrouve environ 3500 produits dans les deux types de magasins.

De plus, les heures d'ouverture différeront et le stationnement sera plus petit.

Les achats pourront se faire en magasin ou en ligne. Ce qui est assez particulier, c'est que la livraison sera effectuée par des employés de Costco et non pas par une tierce partie comme Postes Canada ou UPS, ce qui est généralement le cas dans la vente au détail. Mais il faut dire

que le concept s'apparente à la vente en gros. Toute commande passée avant 15h sera livrée dès le lendemain, promet-on.

Aux États-Unis, Costco exploite une douzaine de concepts du genre. Le premier a ouvert ses portes en 1996. La multiplication des points de vente a donc été très lente. Et l'arrivée au Canada des Business Centre aura pris 20 ans. « Il y a eu pas mal de changements dans la formule, la présentation, le nombre de produits, etc. », justifie Ron Damiani.

Dans le document préparé à l'intention des fournisseurs de Costco, le détaillant se vante de compter parmi ses clients de grandes entreprises comme Apple, Delta et l'hôtel Caesars Palace à Las Vegas.



Les **midis-conférences** de l'Association des MBA du Québec

PROPULSER LA BIOÉCONOMIE ET PROSPÉRER

Combiner innovation durable, entrepreneuriat et création de richesse pour accélérer le virage vers les technologies propres et assurer notre prospérité



M. Vincent Chornet
Président et chef de la direction
Enerkem

MIDI-CONFÉRENCE

Mercredi 18 mai 2016 à 11 h 45
Hôtel Omni Mont-Royal
1050, rue Sherbrooke Ouest à Montréal

COÛTS*

Membre régulier: 70 \$
Non-membre: 115 \$

Table de 8 personnes
Membre: 785 \$
Non-membre: 880 \$

Forfaits corporatifs disponibles
*Taxes en sus

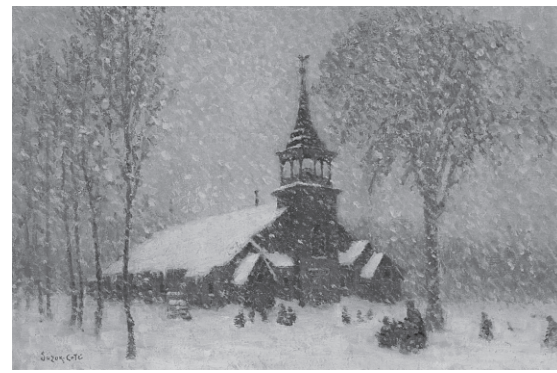
RÉSERVATIONS

514-323-8480
membre@ambaq.com
www.ambaq.com

VISA, MasterCard, AMEX et chèque acceptés.
Seules les annulations reçues au moins
72 heures avant l'événement seront acceptées.



Heffel



MARC-AURÈLE DE FOY SUZOR-COTÉ
La vieille église de Sherbrooke Est par temps de neige
ESTIMATION : 100 000 \$ - 150 000 \$

EXPOSITION À MONTRÉAL

1840 rue Sherbrooke Ouest
5 au 7 mai - 11h à 18h

VENTE AUX ENCHÈRES 25 MAI 2016

Vancouver Convention Centre West

Art d'Après-Guerre et Contemporain - 16h

Beaux-Arts Canadiens - 19h

LA MAISON HEFFEL - COMMISSAIRES-PRISEURS

WWW.HEFFEL.COM • 514 939 6505 • MONTREAL@HEFFEL.COM

Mercedes-Benz
CERTIFIÉ

Luxe. Certifié. Accessible.

L'événement de vente Rien que le meilleur.

Profitez de ce que notre gamme de véhicules d'occasion certifiés a de mieux à offrir grâce à 3 mensualités gratuites sur les modèles 2012 à 2015.

Offres de durée limitée incluant :

Taux de financement à partir de
0,9%* + **3 mensualités****
pour jusqu'à 36 mois gratuites

Achetez un véhicule d'occasion certifié et bénéficiez de ce qui suit :

- Réconfort : inspection de certification en 150 points
- Garantie : garantie Certifiée Étoile de série allant jusqu'à 6 ans ou 120 000 km
- Confiance : historique complet du véhicule
- Sécurité : assistance routière spéciale 24 h sur 24
- Tranquillité d'esprit : privilège d'échange de 5 jours/500 km

Mercedes-Benz



BOMBARDIER

Six choses à savoir sur l'assemblée annuelle

Au lendemain de l'annonce de la plus grosse commande d'avions C Series jusqu'ici, Bombardier a tenu son assemblée annuelle sous le signe du soulagement hier dans ses quartiers de Mirabel.

SYLVAIN LAROCQUE

VIENS VOIR LA C SERIES

Bombardier avait convié ses actionnaires dans l'usine où sont construits les avions CRJ et C Series. Attirés par cette rare occasion de faire le tour de ces installations ultramodernes, quelque 800 des 15 000 actionnaires de l'entreprise s'étaient déplacés. Ils ont pu inspecter deux voitures Azur du métro de Montréal ainsi qu'un avion C Series en cours d'assemblage. Après l'assemblée, on a ouvert de grandes portes pour que les actionnaires puissent se rendre à l'extérieur et voir de plus près des avions Bombardier. Pour plusieurs, le clou de la journée était la visite d'un avion C Series: il fallait attendre de longues minutes pour y monter.

AIDE ET CONTRÔLE

Le PDG Alain Bellemare a remercié les Québécois d'avoir injecté 1 milliard US dans la C Series et a incité Ottawa à faire de même. «Imaginez ce qu'on pourrait accomplir avec un investissement du gouvernement fédéral!», a-t-il lancé. Mais pas question de changer la structure de capital. «La famille Bombardier a toujours



Pour plusieurs actionnaires de Bombardier, le clou de la journée d'hier était la visite d'un avion C Series: il fallait attendre de longues minutes pour y monter.

PHOTO IVANO DEMERS, LA PRESSE

eu à cœur le succès de l'entreprise, elle a été là dans les bons moments comme dans les moments plus difficiles. Nos actions à droit de vote multiple nous permettent d'investir à long terme et de protéger l'entreprise contre un démantèlement, donc ce n'est pas notre intention de changer quoi que ce soit à ce sujet-là», a martelé le président exécutif du conseil, Pierre Beaudoin, vivement applaudi par les actionnaires.

«TROP PAYÉS!»

Willie Gagnon, coordonnateur du Mouvement d'éducation et de défense des

actionnaires (MEDAC), a semoncé les dirigeants et les administrateurs de Bombardier sur la rémunération de la haute direction. «Jusqu'à quand allez-vous abuser de notre patience? Vous êtes trop payés!», s'est-il insurgé. La valeur de la rémunération totale des cinq plus hauts dirigeants de l'entreprise a dépassé les 19 millions US en 2015. Pierre Beaudoin a répondu qu'à partir de cette année, les émoluments allaient être davantage liés à l'atteinte d'objectifs de performance. Notons que les détenteurs d'à peine 4% des actions ont voté contre la politique de rémunération de Bombardier.

REGROUPEMENT D'ACTIONS

Les actionnaires ont approuvé le projet de Bombardier de regrouper ses actions dans le but d'augmenter le cours boursier de l'entreprise. La direction ne semble toutefois pas pressée d'aller de l'avant.

«Évidemment, avec une action à 2\$, ça remet en question cette décision, a commenté Alain Bellemare. On va continuer à analyser la situation dans les prochains mois. Ce dont on voulait surtout s'assurer, c'était de ne pas avoir une action qui [retourne]

en deçà d'un dollar, parce que c'est un seuil en dessous duquel les gens qui investissent dans les indices boursiers sortiraient automatiquement.» Bombardier a jusqu'à la fin d'octobre pour trancher.

TRAIN ÉLECTRIQUE

Alain Bellemare ne s'est pas formalisé de la décision de la Caisse de dépôt et placement de ne pas imposer d'exigence minimale de contenu local pour les voitures du futur train électrique de la région de Montréal, contrairement à la pratique habituelle en Amérique du Nord.

«On est confiants qu'on a la meilleure technologie, on est les leaders dans le secteur des trains de passagers et on va concurrencer de façon combative pour gagner», a-t-il affirmé.

Il faut dire que la Caisse a récemment investi 1,5 milliard US pour acquérir 30% de Bombardier Transport et que le PDG de l'institution, Michael Sabia, assistait à l'assemblée annuelle.

L'ACTION CHUTE

Après cinq jours de croissance ininterrompue, le cours de l'action de Bombardier a subitement changé de direction hier, chutant de 7,4% pour clôturer à 1,89\$, à la Bourse de Toronto.

Jeudi, jour de l'annonce d'une commande de 75 avions C Series de la part de Delta Air Lines, le titre avait démarré la séance en lion, puis avait retraité fortement pour terminer en légère hausse. Tout indique que des investisseurs qui avaient acheté des actions alors qu'elles avaient sombré sous la barre de 1\$, en février, ont encaissé une partie de leurs gains.

Le FNB.
Évolué.Voici les FNB actifs
de Mackenzie.

Quatre fonds négociés en bourse s'appuyant sur près de 50 ans d'expertise et d'innovation en matière de placement. Plus souples, plus actifs, plus éclairés — les FNB de Mackenzie visent à vous aider à atteindre le succès financier.

- MGB — FNB de revenu fixe mondial de base plus Mackenzie
- MUB — FNB d'obligations sans contraintes Mackenzie
- MKB — FNB de revenu fixe canadien de base plus Mackenzie
- MFT — FNB de revenu à taux variable Mackenzie

Apprenez-en plus au sujet des FNB de Mackenzie dès aujourd'hui.

 FNB MACKENZIE



MACKENZIE
Placements

EN TOUTE **CONFIANCE**

Les placements dans les fonds négociés en bourse peuvent donner lieu à des courtages, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds négociés en bourse ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire.

placementsmackenzie.com/fnb

LA PRESSE AFFAIRES

L'envers des récompenses de votre carte de crédit



STÉPHANIE GRAMMOND
CHRONIQUE

Le taux d'intérêt? Les frais? Bof! Quand vient le temps de choisir une carte de crédit, les trois quarts des Québécois mettent surtout l'accent sur les programmes de récompenses.

Quatre consommateurs sur dix sont même prêts à bousculer leurs habitudes de magasinage pour obtenir le maximum de petits cadeaux de la part de leur émetteur, selon un sondage Environics diffusé par la Banque TD cette semaine.

Je n'ai rien contre les récompenses et autres avantages offerts par les cartes de crédit, comme le service de conciergerie, le salon privé à l'aéroport ou le surclassement gratuit. Tout cela fait un petit velours.

Tant mieux si les consommateurs vont chercher 1 ou 2 % de leurs achats avec ces programmes de récompenses. Sauf que s'ils se font rattraper dans le détour avec des taux d'intérêt de 20 % ou 30 % et une panoplie de frais méconnus, ça devient absurde.

Je sais que ce n'est pas aussi excitant, mais les détenteurs de cartes de crédit qui scrutent à la loupe leur programme de récompenses pour tirer le maximum de points devraient lire avec autant d'attention la convention qui détaille tous les frais de leur carte.

Justement, il y a des changements qui s'en viennent pour les cartes de la Banque Nationale à partir du 1^{er} juin et pour la carte MasterCard de La Baie d'Hudson à partir du 20 mai.

Voici donc tout ce que vous devriez savoir sur votre carte de crédit, mais que vous n'aviez pas tellement envie de lire quand vous avez reçu l'avis par la poste.

Augmentation des taux d'intérêt

Alors que le taux directeur de la Banque du Canada est au plancher, il est fascinant que constater que les émetteurs de cartes trouvent encore le moyen d'augmenter leur taux d'intérêt.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Selon un sondage réalisé pour le Groupe Banque TD auprès de 205 personnes, 68 % des Québécois ont une carte de crédit avec un programme de récompenses.

C'est ainsi que la Banque Nationale va hausser de 21,99 % à 22,99 % le taux sur les avances de fonds et les transferts de solde pour « refléter le risque lié à ce genre de prêts ».

Remarquez, il y a pire: certaines cartes MBNA ont un taux de 24,99 % sur les avances.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler de ne jamais faire d'avance de fonds, sauf en dernier recours, car les intérêts s'appliquent dès le jour du retrait, contrairement aux achats qui donnent droit à un délai de grâce si vous payez votre solde au complet à la fin du mois.

Hausse des frais sur les avances

Sur chaque avance de fonds, l'émetteur prélève aussi des frais de transaction, une autre excellente raison de ne pas en faire. Ces frais varient généralement entre 2,50 \$ et 10 \$ par transaction, selon la somme retirée.

Sur certaines cartes, les frais qui sont établis en pourcentage du retrait (3 % pour certaines cartes AMEX, par exemple) ne sont pas plafonnés, ce qui peut coûter très cher pour un

retrait important (30 \$ pour un retrait de 1000 \$, par exemple). Sans compter les intérêts.

Notez que pour la carte MasterCard La Baie d'Hudson, les frais minimums passeront de 1 \$ à 5 \$.

Majoration par-dessus majoration

La plupart des émetteurs de cartes de crédit mettent leurs clients au banc des pénalités en majorant le taux d'intérêt de 2 à 6 % s'ils ratent leur paiement minimum à quelques reprises.

Par exemple, à la Banque Nationale, le taux d'intérêt est majoré de 19,99 % à 24,99 % sur les achats et de 21,99 % à 26,99 % sur les avances de fonds et les transferts de solde si vous avez raté votre paiement minimum deux mois de suite ou trois fois en un an.

Mais à partir de juin, le taux majoré sur les avances et transferts passera à 27,99 %. Et il faudra neuf mois au lieu de six pour revenir au taux normal. Même si la banque estime que le nombre de clients touchés sera assez marginal, il est triste de voir que cette mesure affectera particulièrement des personnes vulnérables déjà étranglées par leurs dettes.

Affectation de paiements

La Capital One fait aussi du ménage dans sa méthode d'affectation des paiements de la carte La Baie d'Hudson. Ce mécanisme utilisé par la plupart des émetteurs est un peu complexe. Mais sachez seulement que si vous ne remboursez pas votre solde au complet chaque mois, votre émetteur risque d'allouer une bonne partie de votre paiement aux dettes qui vous coûtent le moins cher (un transfert de solde promotionnel à 0 % d'intérêt, par exemple), laissant traîner sur votre carte vos dettes les plus coûteuses (une avance de fonds à 22,9 %, par exemple). Pas avantageux!

Dépassement de la limite

Dernière mise en garde. Sauf exception (Desjardins, Laurentienne), les émetteurs de cartes imposent des frais si vous avez le malheur de dépasser votre limite de crédit. Avec la carte MasterCard La Baie d'Hudson, par exemple, les détenteurs devront bientôt payer des frais de 29 \$ s'ils dépassent leur limite de crédit à n'importe quel moment durant le mois, alors qu'avant, ils étaient facturés seulement s'ils dépassaient la limite à la fin de la période de facturation.

Qu'en est-il de votre carte? Allez donc voir!

Pour mieux choisir

Complicé de s'y retrouver? C'est vrai! Mais il existe des ressources pour vous aider à décortiquer les cartes de crédit et à choisir celle qui vous convient le mieux.

Sur le site de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC, à l'adresse : www.fcac-acfc.gc.ca) vous trouverez un outil fort utile qui permet de comparer aisément tous les taux, frais et autres conditions de toutes les cartes de crédit au pays.

Pour déterminer rapidement quelle carte vous rapportera le plus de récompenses en fonction de vos habitudes de consommation, utilisez le comparateur de RateHub qui vient d'ajouter toutes les cartes de crédit d'émetteurs québécois à son répertoire.

Consultez le site de RateHub : ratehub.ca/cartes-de-credit

La Bourse de New York recule de nouveau

LA PRESSE CANADIENNE
ET AGENCE FRANCE-PRESSE
REVUE BOURSIERE

NEW YORK — Wall Street a fini en baisse pour la deuxième séance de suite hier, une poignée de bons résultats pesant moins que des chiffres économiques décevants dans un marché jugé déjà trop cher par certains: le Dow Jones a perdu 0,32 % et le NASDAQ, 0,62 %.

Selon des résultats définitifs, l'indice vedette Dow Jones a reculé de 57,12 points, à 17 773,64 points, et le NASDAQ, à dominante technologique, de 29,93 points, à 4775,36 points. Très suivi par les investisseurs, l'indice élargi S&P 500 a perdu 10,51 points, soit 0,51 %, à 2065,30 points.

« On assiste à un désengagement » des investisseurs après la remontée des indices presque continue, de semaine en semaine, depuis février, a commenté Peter Cardillo, chez First Standard Financial.

« Le marché a été trop acheté », a-t-il ajouté, et la médiocrité des bénéfices « finit par le rattraper ».

En plus « l'actualité économique est mitigée aujourd'hui », a ajouté M. Cardillo, après une salve d'indicateurs médiocres.

Après le ralentissement plus net que prévu de la croissance du premier trimestre annoncé jeudi (+ 0,5 %), les investisseurs pouvaient s'inquiéter hier de voir les ménages épargner plus qu'ils ne dépensent, avec une décelération des dépenses de consommation, qui ont progressé bien moins que leurs revenus en mars.

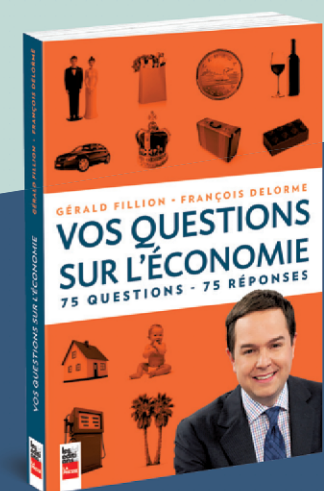
Parallèlement, le moral des consommateurs a baissé en avril, selon l'Université du Michigan, et l'activité dans la région de Chicago a ralenti.

L'indice composé S&P/TSX de la Bourse de Toronto a pour sa part gagné 65,02 points pour clôturer à 13 951,45 points, pendant que le cours du pétrole brut lâchait 11 cents US à New York pour clôturer à 45,92 \$US le baril.

POUR TOUT COMPRENDRE... ET Y PRENDRE PLAISIR!



Bitcoin
Bulle
Écotaxe
Krach
Paradis fiscal
Pic pétrolier
Précarité
REER, REEE, CELI
Responsabilité sociale
Retraite dorée
Schiste
Salaire minimum
Start-up
Un pour cent
Utilisateur-payeur
Vache à lait
Offre et demande
Immigrant
Économie du partage



ÉGALEMENT DISPONIBLE

Offerts en librairie ou sur editionslapresse.ca

Aussi en format PDF et E-pub

les éditions
LA PRESSE



800

801

AVIS LÉGAUX

801

AVIS LÉGAUX

AVIS PUBLIC



Administration de Pilotage des Laurentides
Laurentian Pilotage Authority

RÉUNION PUBLIQUE ANNUELLE 2016
L'Administration de pilotage des Laurentides invite les citoyens à sa réunion publique annuelle durant laquelle le vice-président du Conseil d'administration et des membres de la direction présenteront le rapport des activités de la société pour l'année 2015 et les orientations stratégiques pour l'année 2016.

Ils recevront aussi les commentaires et questions des personnes intéressées.

Date : Le 18 mai 2016
Heure : 16 h 30
Lieu : Club St-James
1145, rue Union
Montréal, Qc H3B 3C2

Les personnes qui désirent y participer sont priées de confirmer leur présence avant le 6 mai 2016 par courriel ou par téléphone à : christiane.jodoin@apl.gc.ca 514-283-6320 poste 205

ivari

Assemblée générale annuelle AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES
que l'assemblée générale annuelle des titulaires de polices avec participation établies par ivari se tiendra au siège social d'ivari au 500-5000, rue Yonge, Toronto (Ontario) le mardi 10 mai 2016 à 9 h 30, heure locale, en vue de la présentation des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 et des rapports de l'auditeur et de l'actuaire, de l'élection des administrateurs, de la nomination de l'auditeur et de la discussion de toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée ou à toute autre assemblée ajournée ou reportée.
ivari

850

AVIS DE DISSOLUTION
CHANGEMENT DE NOM

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que l'entreprise "121109.com Inc" demandera au registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

PRENEZ AVIS que Anthony Paroutaud, dont l'adresse du domicile est le 916, Gilbert-Langevin, Montréal, Qc, H2J 4G6, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Anthony Procureur.

VALEANT

Michael Pearson empoche 143 millions US

AGENCE FRANCE-PRESSE,
LA PRESSE ET REUTERS

Le PDG sortant de Valeant, Michael Pearson, a obtenu une rémunération totale de pas moins de 143,1 millions US en 2015, selon le rapport annuel de l'entreprise enfin déposé hier.

M. Pearson, grand responsable de la montée de Valeant parmi les grandes pharmaceutiques et récemment éjecté après quelques scandales ayant frappé l'entreprise, a touché un salaire de base de 2 millions US et a reçu 140,3 millions US par l'attribution d'actions. Sa rémunération totale s'élevait à 10,4 millions en 2014.

La pharmaceutique officiellement établie à Laval est dans la tourmente notamment en raison de manipulations comptables avec ses distributeurs.

Elle a annoncé hier avoir respecté la date limite pour déposer ses comptes consolidés auprès des autorités

boursières afin d'éviter les poursuites de ses créanciers.

Des chiffres corrigés

Valeant avait jusqu'à hier pour déposer les documents comptables à la SEC (Securities and Exchange Commission) pour son exercice financier 2015.

Les documents comprenaient les comptes consolidés pour les trois derniers exercices comptables et la société a détaillé les erreurs comptables. Des ventes ont été enregistrées à tort pour 58 millions US en 2014. Des médicaments avaient été simplement livrés à son ancien distributeur américain Philidor, mais non vendus aux clients.

Toujours pour 2014, le bénéfice net a été réduit de 33 millions US, ou 9 cents par action.

Le groupe a indiqué qu'une partie des ventes abusivement facturées avaient été portées au compte du premier trimestre de 2015.

En revanche, Valeant a aussi montré du doigt des erreurs comptables sur ce premier



Le PDG sortant de Valeant, Michael Pearson, a témoigné mercredi devant le Sénat américain au sujet des prix des médicaments.

PHOTO JONATHAN ERNST, REUTERS

trimestre l'an dernier et a dû abaisser le chiffre d'affaires de 21 millions US.

Le laboratoire a révisé à la hausse de 24 millions US son bénéfice net pour la période de janvier à mars l'an dernier, soit un impact de 7 cents US par action.

Pour les trois derniers mois l'an dernier, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 2,8 milliards US.

Le niveau de la perte précédemment annoncée de 336 millions US n'a pas été modifié. Des détenteurs de la dette du laboratoire l'avaient mis en demeure en exigeant un remboursement de leurs engagements si Valeant ne déposait pas ses comptes détaillés et consolidés auprès des autorités boursières.

Départ du PDG

Ces manipulations comptables et les difficiles relations avec les créanciers ont précipité le départ du PDG Michael Pearson, en place depuis 2008, et son remplacement lundi par un spécialiste de l'industrie pharmaceutique, Joseph Papa.

Le groupe a également vu sa valeur boursière fondre de 100 milliards CAN l'été dernier à 11 milliards CAN actuellement.

L'action d'Air Canada rebondit

LA PRESSE CANADIENNE

L'action d'Air Canada a bondi de 13 % hier à la Bourse de Toronto après la publication de résultats trimestriels meilleurs qu'anticipé.

Le titre a clôturé à 9,33 \$, un gain de 1,05 \$.

Le transporteur canadien a inscrit un bénéfice net ajusté de 85 millions au premier trimestre de l'exercice en cours, ou 0,30 \$ par action, en baisse par rapport au bénéfice net ajusté de 122 millions, ou 0,41 \$ par action,

rapporté pour le trimestre correspondant de l'exercice 2015.

Calin Rovinescu, président et chef de la direction de la compagnie aérienne, s'est

Air Canada annonce un bénéfice net de 101 millions [pour le premier trimestre], comparativement à une perte nette de 309 millions un an plus tôt.

En revanche, Air Canada annonce un bénéfice net de 101 millions, comparativement à une perte nette de 309 millions un an plus tôt.

réjouit des résultats obtenus, considérant la modernisation du parc aérien, l'expansion internationale et la croissance d'Air Canada rouge.

Cité dans le communiqué de l'entreprise, M. Rovinescu constate que malgré la conjoncture quelque peu instable des marchés des ressources au Canada, la concurrence intense dans la tarification sur le marché intérieur et la faiblesse continue du dollar canadien, le chiffre d'affaires a progressé.

La compagnie signale un accroissement marqué du nombre de passagers en provenance des États-Unis et d'ailleurs qui optent pour Air Canada pour leurs déplacements internationaux.

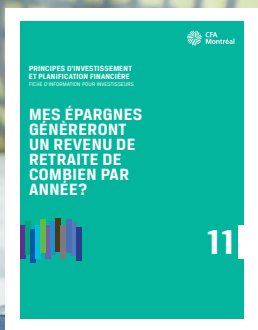
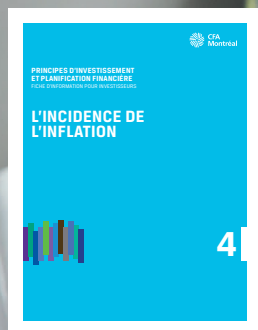
Air Canada a par ailleurs affirmé que la conversion en commande ferme de sa lettre d'intention signée en février pour l'achat de 45 avions CS300 de Bombardier serait finalisée bientôt. Jeudi, Alain Bellemare, président et chef de la direction de Bombardier, a dit s'attendre à conclure une entente finale dans ce dossier au cours des prochaines semaines.

La valeur de la commande d'Air Canada est évaluée à 3,8 milliards US, selon les prix affichés.

L'INVESTISSEUR AVISÉ S'INSTRUIT

Pour être un acteur engagé dans ses placements. Pour mieux comprendre les placements et la retraite.

Téléchargez GRATUITEMENT nos 12 fiches d'information sur cfamontreal.org/fichesinvestisseurs



CFA

Pour les investisseurs, ces trois lettres font toute la différence. Elles sont synonymes d'éthique, de transparence et de compétences éprouvées en investissement.

 CFA
Montréal

Des informations
de confiance

LA PRESSE AFFAIRES

JACQUES MOMBLEAU, PDG DE SPECTRA PREMIUM

Courtisé par les Américains, il préfère la Caisse



JEAN-PHILIPPE DÉCARIE

GRANDE ENTREVUE

Courtisé par les grands fonds d'investissement américains depuis quelques années déjà, le fabricant de pièces d'automobiles Spectra Premium, de Boucherville, a préféré réaliser une transaction avec la Caisse de dépôt et placement et Fondation CSN pour poursuivre son expansion internationale tout en maintenant l'entreprise sous contrôle québécois.

« On a préféré réaliser une transaction avec des investisseurs québécois qui sont venus renforcer et diversifier notre actionnariat. »

— Jacques Mombleau, PDG de Spectra Premium

La Caisse de dépôt et Fondation ont annoncé, la semaine dernière, qu'ils investissent respectivement 28 et 15 millions de dollars dans le capital-actions de Spectra Premium, alors que le Fonds de solidarité FTQ injecte 2 millions additionnels à la participation qu'il détient déjà dans l'entreprise manufacturière.

Jacques Mombleau, PDG de Spectra Premium, ne s'en cache pas, il aurait pu obtenir plus d'argent au terme d'une transaction qui aurait impliqué la vente pure et simple de l'entreprise à un investisseur américain.

« Cela fait quelques années qu'on se fait régulièrement

courtiser par des grands fonds d'investissement américains qui affichaient un intérêt manifeste à nous acheter, surtout au cours des deux dernières années où le dollar canadien a beaucoup reculé.

« On a préféré réaliser une transaction avec des investisseurs québécois qui sont venus renforcer et diversifier notre actionnariat », explique Jacques Mombleau.

Une des raisons qui ont motivé ce choix stratégique relève de l'expérience que Jacques Mombleau et son équipe de direction ont vécue au cours de la récession de 2008-2009.

Il faut d'abord rappeler que Spectra Premium est devenue une entreprise cotée en Bourse lors d'une première émission d'actions en 1998.

L'entreprise, qui fabriquait des réservoirs à essence pour le marché de remplacement, venait de consolider le marché canadien et se lançait dans la fabrication de radiateurs d'automobiles, toujours pour le marché de remplacement.

En 2007, le fondateur de Spectra Premium, l'entrepreneur Denis Charest a décidé de privatiser son entreprise, et Jacques Mombleau, PDG du groupe depuis 2002, a décidé avec deux membres de la haute direction de procéder au rachat de la société.

La direction a pris une participation de 40 % et le Fonds de solidarité, Desjardins Entreprises capital régional et coopératif et Camada, le



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

« On est en train de travailler sur la mise sur pied d'une coentreprise avec un partenaire chinois pour fabriquer directement en Chine pour le marché asiatique », dit Jacques Mombleau, PDG de Spectra Premium.

holding privé de l'investisseur Placide Poulin, se sont partagé les 60 % restants du coût de l'acquisition.

« On a développé une très bonne relation avec nos partenaires financiers et, durant la crise de 2008-2009, ils nous ont fait confiance, ils nous ont laissé gérer la situation. Nous, on a décidé de ne pas attendre et on a profité de la récession pour augmenter nos capacités de production.

« Je ne suis pas sûr du tout que des propriétaires

américains nous auraient laissé réaliser notre plan de match. Ils auraient voulu obtenir des résultats immédiats. On faisait 200 millions de ventes en 2007 et, pourtant, on en fait 500 millions aujourd'hui », insiste Jacques Mombleau.

Nouveau départ

Huit ans après la privatisation, l'investisseur Placide Poulin a décidé de vendre sa participation de 11 % dans Spectra Premium,

tout comme Denis Poirier, chef de la direction financière, et Kerry Best, chef de l'exploitation. Jacques Mombleau reste actionnaire et PDG du groupe, tout comme les membres de la haute direction.

« Nos 12 vice-présidents ont accepté de transformer leurs options en actions, et l'ensemble du management contrôle aujourd'hui 13 % du groupe », précise Jacques Mombleau.

Et les projets ne manquent pas pour l'entreprise qui exploite quatre usines, dont deux importantes à Boucherville et Laval, ainsi qu'une usine à Taiwan depuis l'acquisition de Richporter Tech, en 2014, une entreprise spécialisée dans la fabrication de produits de gestion du moteur.

Spectra Premium exploite deux gigantesques entrepôts en Indiana et en Californie. Elle livre aussi directement aux usines d'assemblage des manufacturiers à Detroit, dans le Kentucky ou au Mexique.

Spectra Premium réalise 20 % de ses revenus avec la fabrication de réservoirs à essence d'origine (avec Ford comme principal client), 40 % avec la fabrication de radiateurs et 40 % avec la fabrication de pièces de rechange.

« Les manufacturiers utilisent maintenant des réservoirs en plastique pour la fabrication des automobiles, mais les véhicules hybrides et électriques utilisent des réservoirs en acier parce que les réservoirs en plastique absorbent mal les changements de régime.

« Ces voitures représentent seulement 2 % du marché mais, dans six ans, on estime qu'elles représenteront 6 % des nouveaux véhicules vendus », explique Jacques Mombleau.

Spectra Premium est déjà le fournisseur attitré des réservoirs à essence des modèles Volt et des prochains C-Max de Ford et Pacifica de Chrysler.

« On est en train de travailler sur la mise sur pied d'une coentreprise avec un partenaire chinois pour fabriquer directement en Chine pour le marché asiatique », explique le PDG.

Objectif : 1 milliard

Jacques Mombleau vise des revenus annuels de 1 milliard pour Spectra Premium, un objectif qui pourrait se réaliser au cours des cinq prochaines années.

« C'est sûr que l'on profite de la faiblesse du dollar canadien, mais on a une couverture de change presque naturelle. Chose certaine, on est encore profitables avec un dollar à 90 cents US », explique-t-il.

Jacques Mombleau confesse que son principal défi est de bien former la relève. Il aura 60 ans dans six ans et il compte sur son équipe de direction pour poursuivre le travail de cette rare entreprise manufacturière du secteur de l'automobile au Québec.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

DANS L'AFFAIRE DE LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC
LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES, L.R.C. 1985, ch. C-36, DANS SA VERSION MODIFIÉE
ET DANS L'AFFAIRE D'UN PLAN DE TRANSACTION OU D'ARRANGEMENT DES ENTITÉS DE TARGET CANADA
PLAN DE TRANSACTION ET D'ARRANGEMENT CONJOINT MODIFIÉ ET MIS À JOUR

AVIS D'ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

DESTINATAIRES : Les créanciers visés (*Affected Creditors*) de Target Canada Co., de Target Canada Health Co., de Target Canada Mobile GP Co., de Target Canada Pharmacy (BC) Corp., de Target Canada Pharmacy (Ontario) Corp., de Target Canada Pharmacy Corp., de Target Canada Pharmacy (SK) Corp., de Target Canada Property LLC, de Target Canada Pharmacy Franchising LP, de Target Canada Mobile LP et de Target Canada Property LP (collectivement, les « entités de Target Canada »)

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une assemblée des créanciers visés des entités de Target Canada aura lieu le 25 mai 2016 à 10 h au Toronto Region Board of Trade, 77 Adelaide Street West, Toronto (Ontario) M5X 1C1 (l'« assemblée des créanciers ») aux fins suivantes :

- examiner et, s'il est jugé souhaitable, adopter, avec ou sans modification, une résolution (la « résolution ») approuvant le plan de transaction et d'arrangement conjoint modifié et mis à jour (*Amended and Restated Joint Plan of Compromise and Arrangement*) des entités de Target Canada conformément à la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada) (la « LACC ») qui est daté du 6 avril 2016 (dans sa version modifiée, mise à jour et/ou complétée à l'occasion en conformité avec ses modalités, le « plan »);
- traiter toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée des créanciers ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.

L'assemblée des créanciers est tenue conformément à une ordonnance (l'« ordonnance d'assemblée ») de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (rôle commercial) (le « tribunal ») rendue le 13 avril 2016.

Les termes clés qui sont utilisés dans le présent avis sans y être définis ont le sens qui leur est donné dans le plan.

Le plan prévoit une transaction visant les réclamations (*Claims*) des créanciers visés. Le quorum à l'assemblée des créanciers est atteint, aux termes de l'ordonnance d'assemblée, lorsqu'un créancier visé détenant une réclamation avec droit de vote (*Voting Claim*) assiste, en personne ou par procuration, à l'assemblée des créanciers.

Pour que le plan soit approuvé et lie les parties conformément à la LACC, la résolution doit être approuvée par un nombre de créanciers visés représentant au moins la majorité du nombre de réclamations avec droit de vote, dont les réclamations visées représentent au moins les deux tiers de la valeur des réclamations avec droit de vote des créanciers visés qui votent valablement (en personne ou par procuration) à l'égard de la résolution à l'assemblée des créanciers ou étaient réputés voter à l'égard de la résolution, comme il est indiqué dans l'ordonnance d'assemblée (la « majorité requise »). Chaque créancier visé aura le droit d'exprimer une voix à l'assemblée des créanciers, et cette voix aura la valeur de la réclamation avec droit de vote de cette personne, établie conformément à l'ordonnance de procédure relative aux réclamations (*Claims Procedure Order*) et à l'ordonnance d'assemblée. S'il est approuvé par la majorité requise, le plan doit également être homologué par le tribunal en vertu de la LACC. Sous réserve du respect des autres conditions suspensives à la mise en œuvre du plan, tous les créanciers visés bénéficieront alors du traitement indiqué dans le plan.

Créanciers réputés voter en faveur du plan

Les créanciers appelés *Convenience Class Creditors* dans le plan seront réputés voter en faveur du plan.

Formulaires et procurations

Choix d'être traité comme un Convenience Class Creditor

Les créanciers visés détenant une ou plusieurs réclamations prouvées (*Proven Claims*) d'un montant de plus de 25 000 \$ CA peuvent produire auprès du contrôleur le choix d'être traité comme un *Convenience Class Creditor* (*Convenience Class Claim Election*), selon lequel ils seront traités comme des *Convenience Class Creditors* et recevront uniquement le montant choisi en espèces (*Cash Elected Amount*) de 25 000 \$ CA et seront de ce fait réputés voter en faveur du plan, avant 10 h (heure de Toronto) le 24 mai 2016 ou 24 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant toute reprise de l'assemblée des créanciers en cas d'ajournement, de report ou de changement de date, ou déposer ce choix auprès du président de l'assemblée des créanciers (ou de toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, de report ou de changement de date) immédiatement avant le vote, au moment précisé par le président (la « date limite pour la remise des choix/procurations »).

Formulaire de procuration

Un créancier visé peut assister à l'assemblée des créanciers en personne ou nommer une autre personne à titre de fondé de pouvoir en inscrivant le nom de cette personne dans l'espace prévu à cette fin dans le formulaire de procuration fourni aux créanciers visés par le contrôleur, ou en remplissant un autre formulaire de procuration valide. Les personnes nommées à titre de fondés de pouvoir ne doivent pas nécessairement être des créanciers visés.

Les procurations ne prendront effet que si elles parviennent au contrôleur, Alvarez & Marsal Canada Inc., 200 Bay Street, Suite 2900, P.O. Box 22, Toronto (Ontario) M5J 2J1 (à l'attention de Steven Glustein), télécopieur : 416 847-5201, courriel : targetcanadamonitor@alvarezandmarsal.com, avant la date limite pour la remise des choix/procurations.

Si un créancier visé (sauf ceux qui sont réputés voter en faveur du plan comme il est indiqué ci-dessus) indique sur une procuration comment voter à l'égard de la résolution, la procuration sera exercée en conformité avec ces instructions. En l'absence d'instructions, la procuration sera exercée en faveur de la résolution pourvu que le fondé de pouvoir n'exerce pas par ailleurs son droit de voter à l'assemblée des créanciers.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que si le plan est approuvé par la majorité requise à l'assemblée des créanciers, les entités de Target Canada entendent présenter une requête le 2 juin 2016 à 9 h 30 (heure de Toronto) au tribunal situé au 330 University Avenue, Ontario M5G 1R8. Cette requête visera l'obtention d'une ordonnance d'homologation et de dévolution (*Sanction and Vesting Order*) homologuant le plan en vertu de la LACC ainsi que d'autres mesures de redressement accessoires. Tout créancier visé qui souhaite comparaître ou être représenté et présenter des éléments de preuve ou des arguments à cette audience du tribunal doit déposer auprès du tribunal un avis de comparution et signifier cet avis de comparution sur la liste de signification au moins sept (7) jours avant l'audience du tribunal. Tout créancier visé qui souhaite s'opposer aux mesures de redressement demandées à cette audience du tribunal doit signifier un avis indiquant les fondements de cette opposition et un exemplaire des documents devant être utilisés à cette audience au moins sept (7) jours avant la date fixée pour celle-ci ou dans un délai plus court autorisé par le tribunal, par voie d'ordonnance. On peut obtenir un exemplaire de la liste de signification en communiquant avec le contrôleur, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus ou en la téléchargeant de son site Web dont l'adresse figure ci-après.

Le présent avis est donné par les entités de Target Canada conformément à l'ordonnance d'assemblée.

Vous pouvez obtenir des exemplaires des documents relatifs à la procédure visée aux présentes sur le site Web du contrôleur, à www.alvarezandmarsal.com/targetcanada.

FAIT le 14 avril 2016.

La convalescence canadienne très avancée



**RUDY
LE COURS**
ANALYSE

L'économie canadienne va mieux depuis quelques mois, peut-être beaucoup mieux même. Cela se reflète dans sa croissance durant l'hiver et davantage même dans l'état de ses finances publiques qui se sont détériorées beaucoup moins qu'on ne l'avait cru ou, plutôt, laissé croire.

La publication hier à la fois de la Revue financière (RF) du ministère des Finances et de la production mesurée par industrie par Statistique Canada pour le mois de février le confirme.

Pour le 11^e mois de l'exercice 2015-2016, Ottawa s'en tire avec un excédent budgétaire de 3,2 milliards de dollars. Les esprits chagrins diront que c'est 1,4 milliard de moins qu'en février 2015. C'est sans compter toutefois que des baisses d'impôt sur le revenu sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier.

Après 11 mois, le surplus dégagé atteint 7,5 milliards, comparativement à 5,9 milliards en 2014-2015 qui s'est terminé par un surplus de 1,9 milliard. Il faudrait donc qu'Ottawa ait enregistré un déficit de 12,9 milliards en mars seulement pour que se réalise l'hypothèse du ministre des Finances Bill Morneau contenue dans son budget du

22 mars. Il estimait à 5,4 milliards le déficit de 2015-2016.

Vrai, mars est un mois traditionnellement difficile pour les finances publiques fédérales. Dans la RF de janvier, parue le jour du budget, le Ministère produisait un sombre graphique établissant que le déficit moyen de mars s'établissait à 6,5 milliards, depuis 2009-2010.

Ce tableau est évidemment trompeur: il se concentre sur les années où les finances publiques sont replongées dans le rouge, à l'exception de 2014-

cette somme le déficit de 3 milliards de mars 2015, et on en arrive à un résultat beaucoup plus proche de l'estimation faite il y a 10 jours par le directeur parlementaire du budget, Jean-Denis Fréchette. Selon ses calculs, l'exercice 2015-2016 se sera soldé par un léger surplus de 700 millions.

Cela met la table pour un déficit bien plus léger que les 29,4 milliards projetés en 2016-2017 par le ministre Morneau, étant donné que l'économie a retrouvé un certain élan.

Évidemment, cela suppose qu'Ottawa s'en tienne à son plan de dépenses plutôt que d'y voir une manne destinée au saupoudrage.

Ce serait mal avisé. L'économie canadienne a repris du tonus depuis octobre. Le léger recul de 0,1% du produit intérieur brut réel observé en février doit être vu comme une

À quelque 3%, l'économie canadienne aura bien mieux fait que l'américaine dont le rythme d'expansion a été préliminairement estimé à 0,5% seulement.

2015. On remarque d'ailleurs que le déficit de mars pour cet exercice était de 3 milliards seulement.

Pour mars 2016, le budget Morneau a provisionné 3,7 milliards pour le soutien aux anciens combattants, une mesure non récurrente. Cette somme s'ajoute au manque à gagner récurrent attribuable à la baisse d'impôt. Ajoutons à

reprise de souffle après le bond de 0,6% de janvier qui suivait trois mois de croissance modérée d'affilée.

Ce repli, plus faible que celui escompté par les prévisionnistes, s'est concentré dans le secteur des biens. Il ne remet pas en cause que le rythme de croissance annualisée au premier trimestre est escompté aux environs de 3%.



PHOTO DARRYL DYCK, LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre des Finances Bill Morneau estimait à 5,4 milliards le déficit de 2015-2016.

Cette prévision suppose une stagnation en mars.

À quelque 3%, l'économie canadienne aura bien mieux fait que l'américaine dont le rythme d'expansion a été préliminairement estimé à 0,5% seulement.

Nos voisins ont encaissé durement la deuxième secousse du choc pétrolier qui a fait chuter le prix du baril sous la barre des 30\$US en janvier. Cela a mis à mal l'exploitation des gisements schisteux et compromis les investissements dans le forage de nouveaux puits, d'autant que les conditions de financement par obligations corporatives se sont durcies pour cette industrie.

Le Canada a été davantage frappé par la première secousse du choc qui l'a même plongé en récession technique, au premier semestre de 2015.

À coup sûr, le ralentissement

américain nous touche, comme le reflète la détérioration de la balance commerciale en février marquée par un déficit de 1,9 milliard. On attend peu d'amélioration dans les résultats de mars que l'agence fédérale publiera mercredi.

En revanche, la confiance des propriétaires de PME s'améliore de ce côté-ci de la frontière, selon le baromètre de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Au sud, elle se détériore.

Du côté de la consommation, les baisses d'impôt semblent stimuler les ventes des détaillants dont le chiffre d'affaires a encore augmenté en février.

Tout cela, sans compter l'augmentation des dépenses en infrastructures prévue par le ministre Morneau qui n'a pas encore commencé à se matérialiser...

Pétrole Le pire trimestre en 16 ans pour ExxonMobil

ExxonMobil a connu son pire trimestre en plus de 16 ans, la faiblesse des prix du pétrole ayant plombé ses bénéfices de 63%.

Les revenus ont culbuté de 28%, et le géant du secteur pétrolier a perdu de l'argent à la fois dans ses activités d'exploration et de production, malgré une augmentation de 2% de la production. Il a cependant gagné plus d'argent dans ses activités de produits chimiques.

Exxon a réduit de nouveau ses dépenses en immobilisations pour s'ajuster à la faiblesse des prix, ce qui lui a coûté cette semaine sa note de crédit parfaite de AAA qu'elle maintenait depuis plus de six décennies.

Exxon a indiqué avoir engrangé 1,81 milliard US pour son premier trimestre comparativement à 4,94 milliards US réalisé à la période correspondante l'an dernier. Il s'agissait du plus petit profit trimestriel d'Exxon depuis celui de 1,5 milliard US engrangé



PHOTO JESSICA RINALDI, ARCHIVES REUTERS

au troisième trimestre de 1999, selon les données de FactSet.

Le bénéfice par action de la société établie à Irving, au Texas, s'est chiffré à 43 cents US, ce qui était supérieur aux attentes des analystes de Wall Street (31 cents US).

Les revenus trimestriels ont reculé à 48,71 milliards US, ce qui restait malgré tout supérieur à la prévision moyenne de 44,75 milliards US des analystes.

— Associated Press

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

DIVIDENDES



Avis est par les présentes donné que le fractionnement d'actions suivant a été déclaré :

ÉMETTEUR	ÉMISSION	DATE DE RÉFÉRENCE	DATE DU PAIEMENT	TAUX
Uni-Sélect inc.	Ordinaires	6 mai 2016	11 mai 2016	2 pour 1*

*Le fractionnement d'actions à raison de 2 pour 1 prendra la forme d'un dividende en actions en vertu duquel les actionnaires recevront un action ordinaire pour chaque action ordinaire qu'ils détiennent.

Avis public

Ministère de la Culture et des Communications

UN NOUVEAU CHAPITRE CULTUREL POUR LE QUÉBEC

TOURNÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE EN VUE DU RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE

VAUDREUIL-DORION: 13 JUIN 2016

La population est invitée à participer à une réflexion nationale qui vise à donner au Québec une politique culturelle plus moderne et mieux adaptée à son époque, en tablant sur ses acquis et en misant sur des outils inédits.

Les citoyens, les représentants des milieux artistiques et culturels ainsi que l'ensemble des acteurs concernés de près ou de loin par le développement culturel du Québec peuvent dès maintenant faire connaître leur opinion au ministre et ainsi prendre part aux travaux qui mèneront au renouvellement de la politique culturelle du Québec.

Pour savoir comment participer à la consultation publique dans votre région, visitez le site Web du ministère de la Culture et des Communications à l'adresse suivante: www.mcc.gouv.qc.ca/Politiqueculturelle.

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS



APPEL DE PROPOSITIONS

Développement de terrains municipaux vacants au cœur du noyau villageois
Municipalité de Saint-Donat



La Municipalité de Saint-Donat est à la recherche de projets novateurs et durables afin de développer une partie du noyau villageois présentement vacant. Pour ce faire, un appel de propositions est lancé afin d'identifier les meilleurs projets possibles pour développer certains terrains municipaux. La Municipalité souhaite recevoir des projets porteurs et novateurs qui stimuleront le développement économique de Saint-Donat.

Les documents de proposition seront disponibles à compter du 2 mai 2016, à la Municipalité de Saint-Donat, au 490, rue Principale, à Saint-Donat, J0T 2C0 ou sur www.saint-donat.ca dans la section Publications/Appels d'offres.

Toute proposition doit être reçue
au plus tard le 27 mai 2016 à 10 h.





AVIS

Des milliers de biens ne sont pas réclamés par leurs propriétaires ou leurs héritiers. Au Québec, c'est notre organisation qui a été désignée pour liquider les successions et administrer provisoirement les produits financiers et les biens non réclamés.

Vous croyez être l'héritier d'une succession ou avoir le droit de réclamer un bien ?

Consultez notre site Web, à l'adresse www.revenuquebec.ca/fr/bnr ou communiquez avec la Direction principale des biens non réclamés au 1 866 840-6939 pour obtenir de l'information pertinente et connaître la procédure à suivre afin de présenter une réclamation. Les honoraires qui s'appliquent vous seront également expliqués. Ces honoraires seront déduits de la somme que vous réclamerez. Lors de votre démarche, vous devrez nous démontrer que vous êtes bien le propriétaire, l'héritier ou l'ayant droit de la succession ou des biens que vous réclamez.

Successions non réclamées

Nom	Domicile	Date du décès
AUGER, Rita	1530, rue Notre-Dame, Saint-Sulpice	2014-12-08
BARRETTE, Robert	3855, boulevard Rosemont, appartement 402, Montréal	2014-03-03
BEAUCHEMIN, Gisèle	5474, rue Bélanger, Montréal	2014-09-20
BEAULIEU, Denis	6694, boulevard Pie-IX, Montréal	2014-04-03
BEAULNE, Michel	5A, rue Smith, Gatineau	2014-08-14
BÉDARD, Denis	21A, rue Giguère, Danville	2015-05-18
BÉLANGER, Maxime	7553, avenue Christophe-Colomb, Montréal	2014-06-09
BERGERON, Marie-Michèle	3992, boulevard Sainte-Anne, appartement 11, Québec	2015-11-25
BERNIER, Marie-Monique	451, rue Monseigneur-Langis, appartement 104, Rimouski	2015-01-18
BERNIER, Yves	6, chemin Choinière, Bromont	2014-04-15
BÉRUBÉ, Arthur	41, rue Fraserville, appartement 13, Rivière-du-Loup	2015-06-25
BILODEAU, Guy	3896, rue Saint-Pierre, Jonquière	2014-10-10
BILODEAU, Sébastien	466, rang 6, Sainte-Élizabeth-de-Warwick	2015-10-10
BLAQUIÈRE, Claude	121, route 216, Stoke	2014-01-12
BLEAU, Maurice	124, chemin du Mont-Granit, appartement B, Thetford Mines	2014-05-31
BOKOKO ELOLO, Maurice Blondel	805, rue de la Reine, appartement 103, Québec	2014-02-15
BOMBARDIER, Françoise	8600, boulevard Marie-Victorin, Brossard	2015-08-29
BONIN, Michel	439, route de Saint-Philippe, Val-d'Or	2015-09-19
BOUCHARD, Lise-Marie	1191, rang Saint-Michel, La Visitation-de-l'Île-Dupas	2014-04-17
BRASSARD, Yvan	48, rue Laperrrière, Québec	2015-03-17
BRAULT, Jean-Philippe	1549, route 329 Nord, Ivry-sur-le-Lac	2015-10-20
BRIAND, Jean-Denis	105, rue Saint-Charles, Saint-Louis-du-Hal Hal	2015-10-28
BROUILLARD, Réjeanne	6550, place de Lesseps, appartement 4, Montréal	2014-05-26
BROUSSEAU, Albert	245, rue Saint-Georges, Windsor	2015-02-26
CHARTRAND, Jean	6750, d'Avila, appartement 205, Montréal	2014-09-01
CHEVALIER, Louis	4255, avenue Papineau, Montréal	2014-12-12
CHRÉTIEN, Pierrette	1136, 1 ^{er} Rue, Richelieu	2015-03-21
CORTELLAZZI, Andrea	390, boulevard Henri-Bourassa Ouest, chambre 300, Montréal	2014-06-09
COSETTE, Micheline	2133, avenue Georges, Shawinigan	2015-01-04
CRÉTE, Alain	51, Grande Allée, Trois-Rivières	2014-07-11
CYR, Gilbert Hugo	156, chemin Cyr, New Richmond	2015-06-27
CYR, Jacques	38, 92 ^e Avenue Est, Blainville	2015-07-31
DAGENAIS, André	255, 8 ^e Avenue, Laval	2014-07-05
DAIGLE, Sylvie	765, 115 ^e Avenue, appartement B, Drummondville	2015-05-20
DAUNAIS, Pierre	259, rue Vivaldi, Saint-Adolphe-d'Howard	2014-04-09
DESCHAMPS, Réal	326, rue Adélaïde, Sorel-Tracy	2014-07-14
DESNOYERS, Georgette	4661, 18 ^e Avenue, appartement 2, Montréal	2014-10-14
DUBÉ, Tex Lazare	1303, rang 21, Upton	2015-05-31
DUPUIS, Serge	318, boulevard des Prairies, appartement 202, Laval	2014-02-02
FONTAINE FRAPPIER, Jonathan	127A, rue du Chanoine-Groulx, Saint-François-Xavier-de-Brompton	2014-12-15
FORTIER, Gilles	3455, avenue Dumas, appartement 301, Québec	2014-06-26
FORTIN, Donald	501, rue Grant, chambre 226, Longueuil	2014-01-20
FOSTER, Thérèse	208, rue Sandy, appartement A, Sainte-Sophie	2015-08-31
FRANÇÉUR, Roger	1047, boulevard Sainte-Geneviève, Chicoutimi	2014-08-24
GAUDREAU, Gisèle	1994, rue Lyall, Montréal	2014-10-25
GAUTHIER, Bernard Jr.	2432, route 132, Saint-Anicet	2014-05-07
GÉLINAS, Claude	8600, boulevard Marie-Victorin, Brossard	2012-09-18
GENDREAU, Sylvain	203, rang Saint-Joseph Est, Armagh	2013-11-28
GEOFFROY, Jean-Paul	10, rue Saint-Alphonse, Sherbrooke	2013-08-08
GIGNAC, Lyne	788, rue de Charlevoix, Boisbriand	2015-02-16
GIRARD, Claude	485, rue Laplante, LaSalle	2014-10-30
GOSSELIN, Jean	74, rue Rioux, Sherbrooke	2014-10-06
GOSSELIN, Jean-Guy	71, rue des Castels, Lévis	2015-03-16
GRATTON, Jacques	11720, rue Notre-Dame Est, appartement 203, Montréal	2015-06-25
GRAVEL, Roger	17, rue Isaïe, Québec	2015-11-30
GRÉGOIRE, Laurent	521, rue Saint-Clément, Beauharnois	2014-03-04
GUILLEMETTE, Jean Luc	2083, rue Principale, appartement 103, Frontenac	2014-09-20
HAPNER, Zeev (Yaakov)	442, 20 ^e Avenue, Saint-Jérôme	2015-01-02
HARVEY, Yolande	110, rue Principale, Saint-Moïse	2015-04-18
JASMIN, Sylvie	2108, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme	2015-10-12
JEAN, Dominique	248, rue Anna, Québec	2015-02-05
JOLY, Guy	3605, boulevard Marie-Victorin, appartement 149, Sainte-Catherine	2015-11-08
KIELJAN, Steven	1680, rue Principale, appartement 65, Granby	2014-07-26
KULIKOWSKI, Walter	6607, 43 ^e Avenue, Montréal	2015-12-24
LAFERRIÈRE, Robert	925, boulevard Rosemont, appartement 2, Montréal	2014-08-09
LAFLECHE, Marie-Thérèse	555, boulevard Gouin Ouest, Montréal	2015-08-18
LAMOTHE, Jean-Pierre	3950, rue Saint-Jean-Baptiste, Mirabel	2016-01-25
LAPOINTE, Thérèse	1416, boulevard le Bourg-Neuf, appartement A, Repentigny	2013-11-15
LAPORTE, Jean (Aimé)	6651, route Marie-Victorin, Contrecoeur	2014-07-04
LAUZON, Daniel	28, rue de l'Annunciation, Oka	2014-07-25
LAVIGNE, Félix	8521, rue Saint-Gérard, Montréal	2015-04-10
LAVOIE, Francine	159, rue Sainte-Catherine, La Malbaie	2011-03-28
LAWRUK (BRAY), Elizabeth	3277, rue Principale, Dunham	2013-12-12
LEBLANC, Benoît	260, rue N.-Roussille, appartement 101, Terrebonne	2015-08-28
LEBŒUF, Guy Réal	320, route 338, appartement 6, Saint-Zotique	2013-11-10
LEDUC, Alexandre	3836, rue La Vérendrye, Laval	2015-12-11
LEFEBVRE, Jean-Claude	306, rue Laviolette, Saint-Jérôme	2014-11-29
LEFEBVRE, Jean-Marc	13335, rue Achille-Fortier, Montréal	2014-09-02
LEMAY, Laval	85, rue Desjardins, appartement 3, Victoriaville	2015-05-29
LEMIEUX, Albert	19, rue Landry, Saint-Antoine	2015-08-15
LÉPINE, Jacques	1100, rue Sherbrooke Est, Montréal	2014-07-19
LESSARD, Denis	7, 1 ^{er} Rue Ouest, Saint-Mathieu-de-La Prairie	2015-11-30
LESSARD, Lucille	65, rue Sainte-Ursule, Québec	2014-07-12
LESSARD, Suzanne	C.P. 657, Kuujuaq	2015-07-03
LÉVESQUE, Michel	2161, rue Saint-Paul, Sainte-Clotilde-de-Châteauguay	2014-04-21
LIEFERT, Gerda	44, rue des Pionniers, Gore	2013-01-31
LORTIE, Lucien	943, rue Saint-Louis, Gatineau	2014-06-14
LOYER CHARRON, Colette	2, rue Lucien-Brault, appartement 8, Gatineau	2015-05-22
LUSSIER, Claudette	151, rue Émilie-Gamelin, La Prairie	2014-03-22
MAISONNEUVE, Jean-Pierre	210, rue Berri, appartement 5, Gatineau	2014-11-03
MAROSI, Claudette	3111, rue Sherbrooke, appartement 2, Montréal	2012-12-18
MARQUIS, Clément	567, rue Perrier, Rivière-Rouge	2016-01-16
MARTEL, Raynald	77, rue Duvernay, Lachute	2014-02-17
MATTE, Nelson	120, rue Lamothe, Donnacona	2015-09-14
MCCUTCHEON, Jacqueline	1560, rue Alexandre-DeSève, Montréal	2014-06-25
MEGYERI, Jozsef	251, rue Louise, appartement 3, Saint-Eustache	2014-12-27
MELHEM, Amir	2200, rue Ward, appartement 711, Montréal	2014-01-18
MIDDLETON (GRENIER), Margaret (Maud)	101, rue Notre-Dame, appartement A, L'Épiphanie	2015-09-16
MILOT, Linda	90, rue Saint-Viateur, appartement 105, Saint-Zénon	2015-03-14
MILOT, Luc	324, rue des Cèdres, Sainte-Anne-des-Plaines	2012-07-08
MOQUIN, Jacques	5602, avenue Auteuil, Brossard	2015-02-03
MORIN, Lise	425, avenue Sainte-Anne, appartement 223, Saint-Hyacinthe	2014-07-14
MOULADAD, Tazeem	1312, rue du Colorado, Québec	2014-07-23
MURRAY, Jean-Victor	3795, rue Saint-Daniel, Jonquière	2014-07-27
NADEAU, Guy	425, rue du Moulin, Drummondville	2015-06-12
NATAF, Valérie	303, rue Munger, Saint-David-de-Falardeau	2014-10-04
NGUYEN, The Khoa	1560, rue Crevier, appartement 5, Montréal	2014-07-16
NOLIN, Yves	281, avenue Crépeau, Mascouche	2014-06-29
PARÉ, Jacques	1910, rue Liébert, appartement 4, Montréal	2015-01-12
PARENT, Louise	835, rue Sherbrooke, appartement 8, Montréal	2015-01-06
PARENT, Mario	30A, rue de la Gare, Léry	2015-09-26
PEARSON, Donald	2042, boulevard Marie, chambre 102, Saint-Hubert	2013-04-23
PELLETIER, Denis	24, rue Saint-Louis, appartement 3, Rivière-du-Loup	2014-10-12
PERREAULT, Jessie (Jessy)	7479, route Marie-Victorin, Lotbinière	2015-02-07
PERRON, Christine	311, rue La Fontaine, appartement 97, Chicoutimi	2014-05-21
PERRON, Sylvain	3537, rue Champdoré, Montréal	2014-06-02
PLANTE, Gilberte	260, boulevard Langelier, chambre 269 A, Québec	2014-09-08
POIRIER, Gérard	3505, rue Bélanger, appartement 15, Montréal	2015-03-25
QUÉVILLON, Lise	2455, rue de Boulogne, appartement 418, Longueuil	2015-09-25
RICHARD, Alexander	167, rue Carlyle Est, Châteauguay	2014-10-20
RODRIGUE, Serge	10968, route d'Aiguebelle, Rouyn-Noranda	2014-10-16
ROSA, Stéphane	889, rue Fabre, appartement 202, Longueuil	2014-05-24
ROTHWELL, John Edward	6085, rue Sherbrooke Est, Montréal	2014-11-11
ROUSSEL, Denise	3143, chemin d'Oka, appartement 2A, Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2014-11-10
ROY, Nancy	275, rue Monseigneur-Plessis, appartement 307, Rimouski	2014-12-14
SAWYER, Gilberte	640, cours du Chevreuil, Drummondville	2014-08-06
SERRURIER (CHEVALIER), Ghislaine	2180, rue De Biencourt, Montréal	2013-09-28
ST-PIERRE, Jeannine	5180, rue Bécancour, Lyster	2014-02-18
TEMPLE, Daniel	3480, chemin de Chambly, Longueuil	2014-07-29
TÉTREAU, Fernand Roch	209, 2 ^e Avenue, Shefford	2015-03-12
THÉBERGE, Philippe	1150, avenue du Parc, Sherbrooke	2014-05-10
THERRIEN, Sonia	128, rue Principale, appartement A, Saint-Guillaume	2015-01-02
THIFFAULT, Robert	470, boulevard Dagenais Est, appartement 278, Laval	2014-10-16
TOURIGNY, Serge	123, 12 ^e Avenue, Drummondville	2015-05-18
TREMBLAY, Guylaine	12137, 1 ^{er} Avenue, Saint-Georges	2015-01-14
VAILLANCOURT, Marc	58, rue Jules-A.-Brillant, Rimouski	2015-03-11
VAILLANCOURT, Raymond	300, rue du Docteur-Poulin, Marieville	2014-05-27
VÉZINA, Jacques	210, boulevard du Domaine, appartement 3, Sainte-Thérèse	2015-09-06

Par ailleurs, vous pourriez être approché par un *chercheur d'héritier* (personne ou entreprise dont l'activité consiste à trouver des personnes qui ont droit à un héritage). Sachez qu'un *chercheur d'héritier* peut exiger des honoraires élevés, que vous devez parfois payer avant même d'accéder aux renseignements préliminaires concernant l'héritage. Notez que nous ne sommes aucunement responsables des frais que vous pourriez engager auprès d'un *chercheur d'héritier*.

Nous remettrons les biens administrés aux propriétaires et aux ayants droit qui se manifesteront dans les délais prescrits. Notez que pour réclamer une succession, tout héritier ou ayant droit dispose, en principe, d'un délai de dix ans à compter de la date d'ouverture de la succession. Pour tout autre bien, le délai de réclamation est illimité, sauf dans le cas des sommes inférieures à 500\$. Pour ces dernières, le droit de réclamation est limité à dix ans à compter de leur remise au ministre des Finances.

Nous agissons conformément aux dispositions de l'article 16 de la Loi sur les biens non réclamés et de l'article 699 du Code civil du Québec.

Note : Les appellations, les dénominations ou les noms figurant dans les listes publiées dans cet avis sont écrits comme ils nous ont été transmis.

Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables

Nom	Nature du bien
DRIVER, Hattie Maria	Lot 3677456 Cadastre du Québec, Circonscription foncière de Richmond

Biens des personnes morales dissoutes

M.L.R. inc.

Avis de clôture d'inventaire

Conformément à l'article 795 du Code civil du Québec, prenez avis que nous agissons aux termes de l'article 698 du Code civil du Québec et que nous avons procédé à la clôture d'inventaire pour les successions suivantes :

Nom	Domicile	Date du décès
BEAUDOIN, Richard	542, avenue Fletcher, Montréal	2013-08-06
BÉCHARD, Pierre	5470, rue de Marseille, Trois-Rivières	2012-05-09
BOULIANNE, Estelle	10, avenue Carleton, appartement 303, Baie-Comeau	2013-07-18
BRISEBOIS, Patricia	421, rue Durand, appartement 21, Saint-Michel-des-Saints	2012-08-16
BUDD, John	1710, avenue Victoria, appartement 410, Greenfield Park	2011-08-15
CANDELA, François (Francisco)	4895, rue Saint-Joseph, Laval	2013-06-14
CARON, Jacques	1316, rue Notre-Dame, appartement 201, Repentigny	2013-05-25
CHARTIER, Jean-Pierre	380, rue Samuel-De Champlain, Boucherville	2013-12-12
CLERMONT, Jean B.	4085, rang 6, Saint-Calixte	2014-03-17
DE MONTIGNY, Rita	3985, rue Masson, appartement 11, Montréal	2012-11-06
DESMARAIS, Léo-Paul	75, rue Saint-Georges, Drummondville	2013-06-27
FAIRLEY, John	5630, boulevard LaSalle, Montréal	2013-10-29
FILLION, Hugues	831, rue des Capucines, Sherbrooke	2014-05-07
FORTIN, Yvon	1906, rue Théodore, Montréal	2009-08-04
GAGNÉ, Bernard	8339, rue Hochelaga, Montréal	2013-03-31
GAGNÉ, Éric	357, rue Gendron, Saint-Léon-le-Grand	2014-09-18
GAGNON, Daniel	789, boulevard de L'Assomption, Repentigny	2012-09-16
GAUDET, Raymond	3931, Lakeshore Drive, Rawdon	2013-05-15
GENDRON, Pierrette	6894, boulevard Gouin, Montréal	2011-12-09
GOYETTE, Jean-Guy	7289, rue Saint-Denis, Montréal	2012-05-16
GRENIER, Bernadette	393, route 132 Est, Sainte-Luce	2012-04-27
GUAY, Norbert	5975, avenue de l'Authion, appartement 8, Montréal	2013-03-07
JANISCH, Erika	755, rue Esther-Blondin, Montréal	2010-09-20
KOVACS, Steve	275, avenue Brittany, appartement 256, Mont-Royal	2013-06-24
LAWRENCE, Robert	1803, rue Tupper, appartement 1803, Montréal	2011-04-08
LETENDRE, Patrick	3830, rue Saint-Ambroise, appartement 201, Montréal	2013-08-27
LEWIS, Stéphane (Stephan)	6270, boulevard Milan, Brossard	2010-06-25
MASSÉ, Roland	37, rue des Albatros, Lavaltrie	2013-10-01
MITCHELSON, Fernand	475, rue Houde, Saint-Célestin	2012-11-28
MITRON, Michel	457, boulevard Dagenais, appartement 93, Laval	2013-04-14
PAQUETTE, Richard	711, rue Gauvin, Notre-Dame-de-Stanbridge	2014-05-10
PARADIS, Berthe	118, rue d'Igé, Boucherville	2013-12-14
PILOTE, Rémi	167, rue Diana, Chicoutimi	2012-01-23
ROBERGE, Jacques	791, rue de Sherwood, Québec	2011-04-16
SIMACEK, Eva	500, rue Saint-Georges, appartement 407, Saint-Lambert	2010-10-26
SIMONEAU, Denis	30 C, 6 ^e Rue Est, Saint-Martin	2012-10-24
ST-GERMAIN, Arthur	9600, rue Saint-Denis, Montréal	2010-03-08
ST-AURICE, Charles	495, rue Bibeau, Saint-Eustache	2011-04-28

Avis de fin de liquidation

Conformément à l'article 700 du Code civil du Québec, le ministre du Revenu du Québec donne avis qu'il a terminé la liquidation des successions mentionnées ci-dessous. Tout héritier ou ayant droit peut faire valoir ses droits auprès du ministre dans les dix ans suivant la date à laquelle son droit s'est ouvert.

Nom	Domicile	Date du décès	Reliquat
APAMAMAS (ADAMAMAS), Frixos	8135, avenue Wiseman, appartement 3, Montréal	2010-11-16	18 382,78\$
BASTIEN, Alsy	4437, rue Marquette, Montréal	2008-05-23	66 488,37\$
BAZIN, Isabelle	105, rue Hermine, Québec	2010-09-28	122 286,86\$
BÉLANGER, Serge	475, rue Bourguignon, Saint-Jean-sur-Richelieu	2006-01-08	214 486,55\$
BELISLE, Normand	5795, avenue Decelles, appartement 212, Montréal	2013-06-19	17 490,87\$
BILOTAS, Viktoras	2150, avenue Papineau, appartement 312, Montréal	2009-06-26	24 065,38\$
BLAIS, Roger	17, chemin du Lac-à-Larche, Cayamant	2011-04-13	39 592,99\$
BOURGUIN, Marc	1446, rue de Cherbourg, Mascouche	2012-05-07	14 162,86\$
BOUTHOT, Alain	689, rue Saint-Ephrem, Upton	2013-01-15	1 781,62\$
BOYD, Constance	5155, rue Sainte-Catherine Est, Montréal	2011-02-21	74 141,31\$
BURELLE, Christine	85, chemin Eardley, Gatineau	2013-06-29	18 451,05\$
BUSSIÈRES, Jean-Marc	4080, rue Paradis, Terrebonne	2013-03-11	5 043,95\$
CHANAS, Theodor	2502, avenue Mariette, appartement 102, Montréal	2010-11-29	57 733,99\$
CHARETTE, André	200, rue du Collège, Magog	2010-10-23	34 600,85\$
CLOUTIER, André	333, place Monseigneur-Nadeau, appartement 14, Sorel-Tracy	2013-03-20	22 554,26\$
CRÉPIN, Constantin	105, rue Hermine, appartement 205, Québec	2012-05-24	3 750,20\$
DAOUST, Yves	3261, rue Saint-Paul, Repentigny	2013-05-11	10 286,17\$
DESCHAMPS, Paul-Émile	4308, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal	2008-07-04	4 315,45\$
DUGAS, Adèle	17, rue Malouin, Chute-aux-Outardes	2013-07-13	4 994,49\$
DUPORCE, Monique	575, rue Gérard-Proulx, Saint-Eustache	2009-05-23	4 933,89\$
FORTIER LEFEBVRE, Lucille	160, Michael Crescent, appartement 19, Montréal	2012-10-10	73 955,48\$
FUENTES ROJAS, Margarita Del Carmen	2877, rue Desmarteau, appartement 4, Montréal	2012-01-13	2 580,16\$
GAUDET, Ginette	901, chemin du Domaine-des-Chutes, Chertsey	2012-11-06	10 990,45\$
GAUDET, Sylvain	376, rue Chartrand, Terrebonne	2011-03-27	13 676,30\$
GAUDREAU, Yvan	375, rue Argyll, Sherbrooke	2013-03-13	1 489,81\$